

Charte d'engagement

L'étudiant s'engage dès validation de son statut soit de HAUT NIVEAU soit à PRATIQUE INTENSIVE, à participer aux compétitions sportives FFSU. **Il devra impérativement se présenter à tous les enseignants, muni de l'avis de la commission pour valider ses conditions de présence et d'évaluation.**

Il confirme également la véracité des informations précisées au dossier et s'engage à informer le SUAPS et la commission SHN/SPI, de tout éventuel changement dans sa situation. Les statuts et aménagements proposés pourront être immédiatement retirés sans le respect de ces prérogatives.

L'étudiant et/ou le club s'engagent à prévenir le secrétariat pédagogique, dans les plus brefs délais, en cas de :

- blessures et examens médicaux

- modification ponctuelle ou définitive du planning d'entraînement ou de compétitions

qui pourraient occasionner, lors de cours ou examens, des absences ou dispenses (non prévues à la demande de statut validée).

L'étudiant est tenu aux obligations découlant de son statut universitaire. Il se conforme aux principes qui régissent le fonctionnement de l'Université :

- il respecte les autorités qui la dirigent ainsi que les enseignants et le personnel administratif et technique.
- il ne porte pas atteinte, dans son attitude, publication et manifestation, ni à la dignité ni à l'honneur ni aux droits des personnes.
- il devra également se présenter, dès le premier cours, à tous les enseignants pour faire connaître son statut.
- il respecte les biens et locaux mis à sa disposition par l'Université.
- il n'entrave pas, par son comportement, le bon déroulement de la vie universitaire et des cours.

La validation de ce statut sera effective après signature de cette charte engageant l'étudiant(e), le club auquel il (elle) est licencié(e) et l'Université.

Echelle des sanctions

Dans le cadre de cette Charte, si les règles sont transgressées, la commission pourra prendre des mesures selon la gravité des faits. 4 sanctions disciplinaires pourront être prononcées :

- l'avertissement
- le blâme
- la suspension du statut
- la suppression du statut

Nom, Prénom* :

Cursus complet : Année, spécialité et site de Formation (Ex : L2 STAPS Education et Motricité à Calais)* :

J'ai pris connaissance des conditions ci-dessus, je les accepte et m'engage à les respecter.

Fait à :

Le :

Signature de l'étudiant*
Précédée de « lu et approuvé »

Signature de l'entraîneur*
Précédée de « lu et approuvé »

Signature du président*
+ Cachet **obligatoire**
Précédée de « lu et approuvé »

Signature du tuteur*
(si existant)
Précédée de « lu et approuvé »